



Association IHAB France



Présentation du programme Initiative Hôpital Ami des Bébé IHAB

<http://www.i-hab.fr> décembre 2023

L'ETAT D'ESPRIT DU LABEL IHAB

Qualité

Sécurité

Bienveillance
autour de la
naissance





Programme international lancé par l'OMS et UNICEF International en 1991

Destiné aux professionnels de santé des services de maternité et de néonatalogie (publics ou privés)

Projet de service qui

- Améliore l'accueil des nouveau-nés
- Protège, soutient et encourage l'allaitement maternel
- Favorise un accompagnement optimal des parents pendant la grossesse, à la naissance et durant le séjour dans le service.



De l'allaitement maternel aux soins centrés sur l'enfant et sa famille

Au-delà de l'allaitement, il s'agit de:

- Respecter les besoins et les rythmes physiologiques de chaque bébé
- Favoriser le contact, la proximité, le lien d'attachement
- Comprendre les besoins de chaque famille



IHAB : une démarche de qualité de soins

EBM
Sécurité
médicale

Partenariat
bienveillant

soignants

Travail en
équipe

Environnement
soutenant



**Au cœur de
l'IHAB :
le nouveau-né
sa mère
son père**



IHAB
INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS - FRANCE

Changement d'état d'esprit

TEMOIGNAGE

→ UNE DIRECTRICE
D'ÉTABLISSEMENT
« **Ce programme redonne
le sens du travail pour
lequel on existe : le
bien-être des patients** ».

TEMOIGNAGE

→ UNE CADRE
SÂGE-FEMME (2^E LABEL)
« **Une fois ce label
obtenu, on ne peut
plus travailler comme
avant, on ne peut plus
jamais accompagner
les mères autrement.
Ce label est une
garantie longue
conservation, un
label moderne, un
label écologique
puisque c'est du
développement
durable** ».

TEMOIGNAGE

→ UN PÉDIATRE
« **Ce travail a rencontré des
résistances, mais nous avons
finalement réussi à remplacer le
« faire » par l'« accompagnement ».**
Nous constatons des
rapprochements entre la maternité
et le service de néonatalogie, entre
les équipes, entre l'administration,
la direction et les équipes de soins ».

TEMOIGNAGE

→ UNE OBSTÉTRICIENNE :
« **Il s'agit ici de soigner
dans le sens de prendre
soin, c'est une formidable
aventure humaine** ».

TEMOIGNAGE

→ UN CHEF DE PÔLE :
« **Merci à ce projet,
bienveillant pour tous,
même pour les soignants,
avec des valeurs de respect
mutuel, de véhiculer un
lien fort entre mères et
enfants** ».

TEMOIGNAGE

→ UNE PUÉRICULTRICE :
« **Grâce aux critères IHAB, nous
mettons en confiance les couples
dans leurs capacités parentales** ».

Le programme IHAB est soutenu par l'Unicef France

unicef 



IHAB en France

- Se développe depuis l'an 2000
- Est soutenue par le Comité français pour l'UNICEF depuis 2007



- Est coordonnée depuis 2011 par « IHAB France »
Association d'intérêt général loi 1901



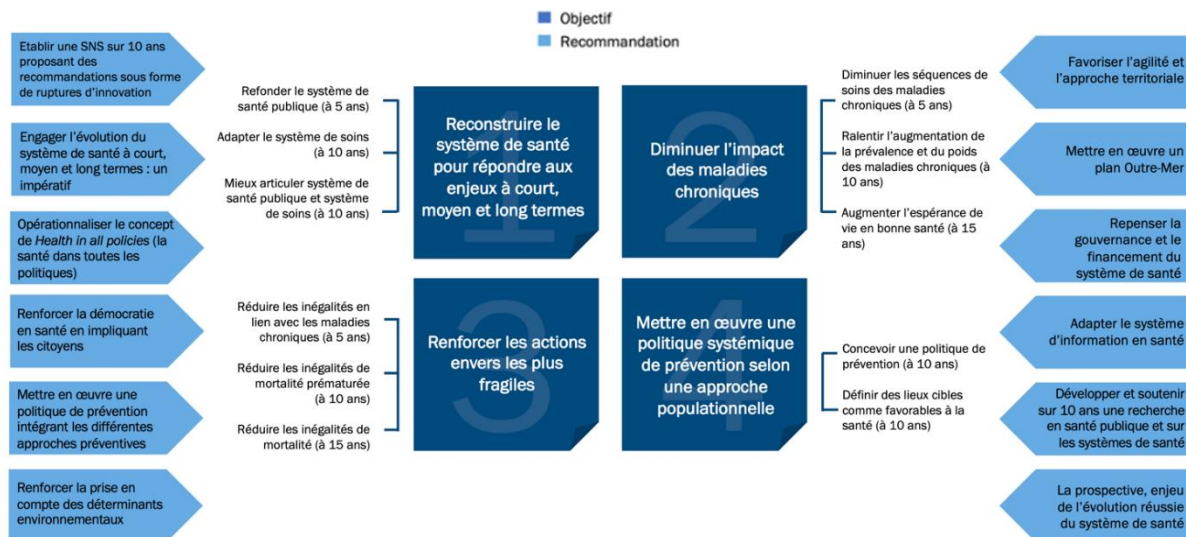


L'IHAB

S'intègre dans la Stratégie nationale de santé 2018-2022 et dans la stratégie 2023-2033 à venir



Infographie relative aux objectifs et recommandations établis par le HCSP pour la stratégie nationale de santé 2023-2033





L'IHAB

Recommandée par :
HAS

IHAB = démarche qualité en accord avec
la démarche de certification des
établissements de santé pour la qualité
des soins (manuel HAS Version 2024)



MESURER
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

MANUEL

Certification
des établissements
de santé pour
la qualité des soins





L' IHAB et les 1000 premiers jours

L'origine développementale
de la santé
DOHaD

IHAB permet d'améliorer la
santé et le bien-être des
mères (pères), des
nouveau-nés et des adultes
qu'ils deviendront.



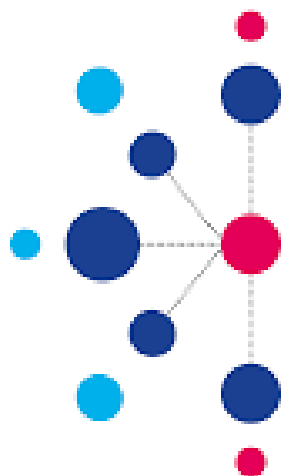
**Les premiers moments comptent
pour chaque enfant**

https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Early_Moments_Matter_for_Every_Child_Fr.pdf



Partenariat SpF-IHAB France

Depuis 2017 : IHAB France
acteur reconnu de promotion
de la santé périnatale



**Santé
publique**
France



Programme
qui repose sur

3 principes

et

12
recommandations





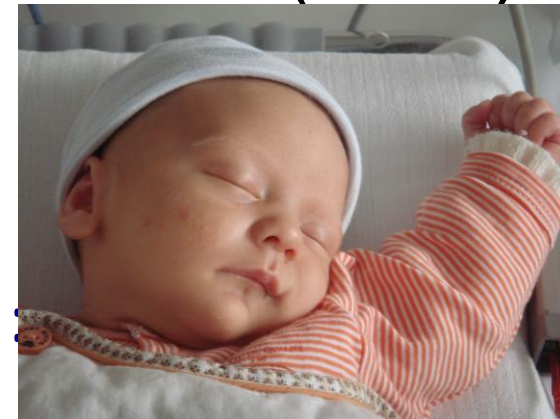
1. Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né

- Se centrer sur la mère elle-même et sa situation individuelle, avec douceur, compréhension et respect.

Un service « ami des bébés » encourage la prise de décision éclairée, respecte les valeurs et les projets de chaque mère, accepte et soutient sa décision, prend en compte ses besoins spécifiques et fournit des services individualisés et flexibles.



1. Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né (suite)



- Se centrer sur les besoins du nouveau-né :

Un service « ami des bébés » comprend le comportement du nouveau-né, respecte son sommeil, tient compte de sa disponibilité avant et pendant tout soin (établir le contact avec lui et le garder, s'arrêter si le nouveau-né pleure ou se met en retrait...) et amène les parents à faire de même.



2. Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille

- Les valeurs fondamentales des soins centrés sur la famille sont la dignité et le respect de la personne, le partage de l'information, la participation et la collaboration.
- Un service « ami des bébés » fournit aux parents un environnement soutenant qui leur permet de prendre totalement leur place de parents dès la naissance de leur enfant :

Possibilité pour les parents d'assumer et de participer à tous les soins de leur bébé, accueil des pères jour et nuit, les professionnels assurant une écoute et un soutien individualisés



3. Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins

- Un service « ami des bébés » travaille dans la cohérence entre équipes du même établissement, et en réseau, en pré, péri et post natal.
- Cela comprend la collaboration entre les professionnels à chaque étape et avec les groupes de soutien de mères et de parents.

12 recommandations

téléchargeables sur

<https://www.i-hab.fr/le-programme-ihab/12-recommandation-s-ihab/>

L'établissement peut demander le label pour la maternité seule ou pour la maternité et la néonatalogie. Le service de néonatalogie ne peut pas être évalué seul.



IHAB
INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS - FRANCE

Recommandations 1 à 3 : fondations du programme

- **Engagement affiché** dans la démarche qualité IHAB = Politique d'accueil et d'accompagnement des nouveau-nés et de leur famille
- **Formation des soignants**
Composante cruciale
- **Information des futurs parents** des avantages de l'allaitement maternel et de sa pratique, pour un choix éclairé concernant l'alimentation de leur enfant



Pratiques en maternité et néonatalogie qui respectent les rythmes et besoins du nouveau-né et de sa mère

- Contact peau à peau et proximité mère-bébé 24h/24
- Accompagnement de l'allaitement maternel ou de l'alimentation artificielle selon le choix des parents
- Participation du père



Soutien des mères après la sortie

- **Liens** avec les groupes de mères et partenaires extérieurs (libéraux, PMI,...)
- Travail en **réseau** en pré, péri et post-natal.



Protéger les familles des pressions commerciales en respectant le

Code International de Commercialisation des substituts du lait maternel

(Code OMS)

À CHAQUE NIVEAU, LE CODE OMS* PROTÈGE LA FEMME, SON ENFANT, L'ALLAITEMENT.

TOUS CONCERNÉS !



Plus d'informations sur : amis-des-bebes.fr

*Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel de l'Organisation Mondiale de la Santé

- Protège tous les parents de l'influence de la publicité pour les substituts du lait maternel (biberons, tétines)
- Permet une utilisation correcte des substituts du lait maternel
- Encadre leur commercialisation
- Protège les soignants des conflits d'intérêts

Protéger les familles des pressions commerciales en respectant le Code OMS

- Protéger l'allaitement maternel par une information juste et sans pression commerciale
- Informations factuelles sur l'utilisation des substituts du lait maternel et des biberons lorsque ceux-ci sont nécessaires ou souhaités
- Protéger les soignants des conflits d'intérêt





IHAB
INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS - FRANCE

Recommandation 11

Tous concernés!
À titre individuel
ET collectif



À CHAQUE NIVEAU, LE CODE OMS* PROTÈGE LA FEMME, SON ENFANT, L'ALLAITEMENT.

TOUS CONCERNÉS !

Professionnels de santé

Gouvernement

Société

Collègues

Famille

Plus d'informations sur : amis-des-bebes.fr

*Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel de l'Organisation Mondiale de la Santé

- Protège tous les parents de l'influence de la publicité pour les substituts du lait maternel (laits infantiles, biberons, tétines)
- Permet une utilisation correcte des substituts du lait maternel
- Encadre leur commercialisation
- Protège les soignants des conflits d'intérêts



Pour faire un don c'est ici :
L'Initiative Hôpital Ami des Bébes est un programme international de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF qui reconnaît comme essentiel l'accroissement du nombre correct de femmes, tout en assurant la sécurité médicale. IHAB France était une association reconnue d'intérêt général, tout don à l'association ouvre droit à une déduction fiscale.



Professionnels de santé et Code : tous concernés !

- S'assurer que le service des professionnels n'est pas utilisé pour la promotion des produits visés par le Code (ex pas de distribution de boîtes cadeaux...)
- Acheter au prix normal (sans réduction) le lait infantile
- De la transparence d'éventuels financements perçus par SLM à... l'absence totale de financements



Professionnels de santé et Code : tous concernés !

- Faire connaître et comprendre le Code OMS à toute l'équipe
- Pas de publicité affichée dans le service
- Pas de don aux femmes enceintes ni aux mères
- Pas de contact direct entre commerciaux et mères
- Pas de cadeaux aux professionnels

Pratiques pendant le travail et l'accouchement

qui favorisent :

- le lien mère-enfant
- un bon démarrage de l'allaitement



IHAB, une démarche qualité basée sur les preuves

Argumentaire scientifique pour chaque recommandation

- Qui s'est **enrichi** au fil du temps
- Niveau de preuve **élevé** pour certaines recommandations considérées isolément :
 - Politique (N° 1) Formation (N° 2)
 - Peau à peau (N° 4) AM exclusif (N° 6)

Plus il y a de recommandations respectées, plus l'effet sur la **durée et l'exclusivité de l'AM** est significatif

Declercq et al Am J Public Health 2009



par l'Organisation Mondiale
de la Santé en 2018

Implementation guidance : protecting,
promoting and supporting breastfeeding
in facilities providing maternity and
newborn services, the revised, WHO,
2018.

IMPLEMENTATION GUIDANCE

Protecting, promoting and supporting
Breastfeeding in facilities providing
maternity and newborn services: the revised
BABY-FRIENDLY HOSPITAL INITIATIVE



2018

Nombreuses études attestant de l'efficacité de la démarche

Taux d'initiation

Durée } d'allaitement

Exclusivité

Résultats variables selon point de départ
avant mise en place des nouvelles pratiques

Kramer & al. JAMA 2001

Tarrant & al. Birth 2011

Shinha & al. Acta Paedriatica 2015

Howe Heyman & al. J of Midwifery & Women's Health 2016

Perez-Escamilla & al. Maternal & Child Nutrition 2016

Munn & al. Breastfeeding Med 2016



L'IHAB en France influence positivement la durée de l'Allaitement maternel (AM) total et exclusif

Missmahl C Thèse médecine 2008 Bordeaux

Lotigier-Coulon V et Desplanques G Thèse Médecine 2012 Lille

Observance des pratiques professionnelles recommandées en maternité :
réduction du risque de sevrage de l'AM
dans les six premiers mois de vie

Callendret et al Arch Ped 2015;22:924-931





IHAB un programme efficace

Extraction des données IHAB à partir Enquête Nationale Périnatale 2016

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALLAITEMENT
Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, 8 novembre 2019

Auteurs

Andrea Guajardo-Villar¹, Virginie Demiguel¹, Sabira Smalili¹, Julie Boudet-Berquier¹, Béatrice Blondel², Benoît Salanave¹, Nolwenn Regnault¹, Camille Pelat¹

1. Santé publique France, Saint-Maurice
2. INSERM, Paris



Initiation de l'allaitement en France : évolution 2010-2016 et influence de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB)

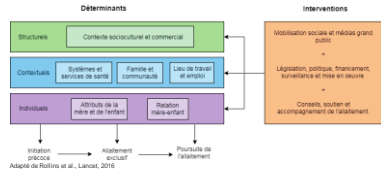
CONTEXTE

Baisse des taux d'initiation de l'allaitement à la maternité en France de 2,1 points entre 2010 et 2016

Source: Blondel et al., J Gynecol Obstet Biol Reprod, 2017



DÉTERMINANTS DE L'ALLAITEMENT



L'INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS (IHAB) : UN PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT

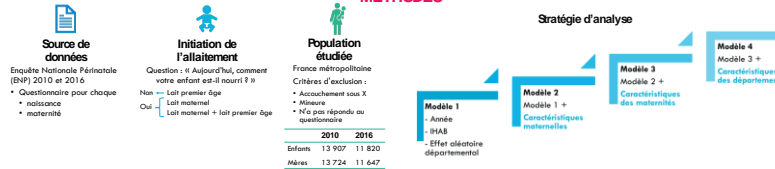
- Développé par l'OMS et l'UNICEF en 1991
- Objectif : que toutes les maternités deviennent des centres de soutien à l'allaitement
- Labellisation accordée aux maternités qui se conforment aux "10 conditions pour le succès de l'allaitement maternel"
- En France : lancé en 2000, avec 12 "recommandations" au lieu des 10 conditions

Source: UNICEF and WHO, 2018

OBJECTIFS DE NOTRE TRAVAIL

1. Estimer la baisse des taux d'initiation de l'allaitement entre 2010 et 2016 en ajustant les caractéristiques individuelles, celles des maternités et celles des lieux de vie (départements).
 - Déterminer les caractéristiques des mères, hôpitaux et des départements associées à l'initiation de l'allaitement.
 - Voir si la baisse 2010-2016 s'explique par un changement dans ces caractéristiques.
2. Quantifier l'impact de la labellisation IHAB sur les taux d'initiation de l'allaitement
 - Évaluer si le programme IHAB a un impact positif sur l'initiation de l'allaitement, indépendamment des caractéristiques des mères, des hôpitaux et des départements.

MÉTHODES

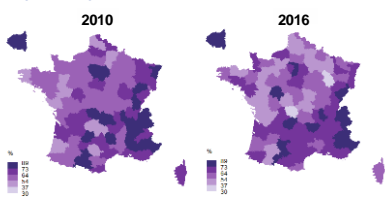


RÉSULTATS

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	RP	95% IC ¹	RP	95% IC ¹	RP	95% IC ¹	RP	95% IC ¹
Année 2010 (références)								
2016	0,97	0,94 – 1,00	0,94	0,91 – 0,97	0,93	0,90 – 0,97	0,93	0,90 – 0,97
IHAB								
Non (références)								
En géométrie	1,04	0,96 – 1,12	1,02	0,95 – 1,10	1,03	0,95 – 1,11	1,03	0,96 – 1,12
Où	1,09	1,00 – 1,19	1,10	1,01 – 1,20	1,09	1,00 – 1,19	1,10	1,01 – 1,19

¹ Rapport de prévalence ² Intervalle de crédibilité à 95%

Taux d'initiation de l'allaitement à la maternité



CONCLUSIONS

1. Le taux d'initiation de l'allaitement maternel en France métropolitaine a diminué entre 2010 et 2016, de façon plus marquée après ajustement sur les caractéristiques des enfants, des mères, des maternités et des départements
 - Diminution de 3 % avant ajustement, 7 % après ajustement
 - Ce n'est pas un changement dans les caractéristiques de la population qui est en cause.
 - Au contraire les femmes de 2016 ont plus souvent des caractéristiques favorablement associées à l'allaitement (p. ex. né en dehors de la France ou avec un niveau d'études plus élevé)
2. La labellisation IHAB a un effet favorable sur l'initiation de l'allaitement à la maternité en France
 - Augmente de presque 10 % la probabilité d'initier l'allaitement
 - Impact positif moindre pour les maternités en cours de labellisation

Contact : Andrea.GUJARDO@santepubliquefrance.fr

- 10% de chances en plus d'allaiter dans une maternité IHAB
- Plus grande probabilité d'allaiter dans les maternités IHAB si naissance prématurée si naissances multiples

↪ Comportements d'attachement parents-bébé
observés plus fréquemment

Moore 2012, Dageville 2011, Widstrom 2010

↪ Moins de dépressions du post partum

Kendall-Tackett et al Clinical Lact 2011

IHAB, un programme bénéfique

- Pour l'ensemble des nouveau-nés : adaptation à vie extra-utérine facilitée, besoins et rythmes physiologiques respectés, proximité mère-enfant encouragée, rencontre avec la mère favorisée.

- Pour les parents qui acquièrent autonomie et confiance en eux.

Environnement propice à la constitution des 1ers liens et au bon démarrage de l'allaitement maternel.

- Pour les professionnels de santé :

soignants valorisés en tant qu'accompagnants, tout en garantissant la sécurité médicale. Protocoles actualisés et basés sur des preuves (EBM)





IHAB, une démarche qualité recommandée par :

La Haute Autorité de Santé
Evaluation des Pratiques
Professionnelles (EPP)
collective conduite en mode
projet
dans le cadre de la
CERTIFICATION HAS

Réseaux de Périnatalité

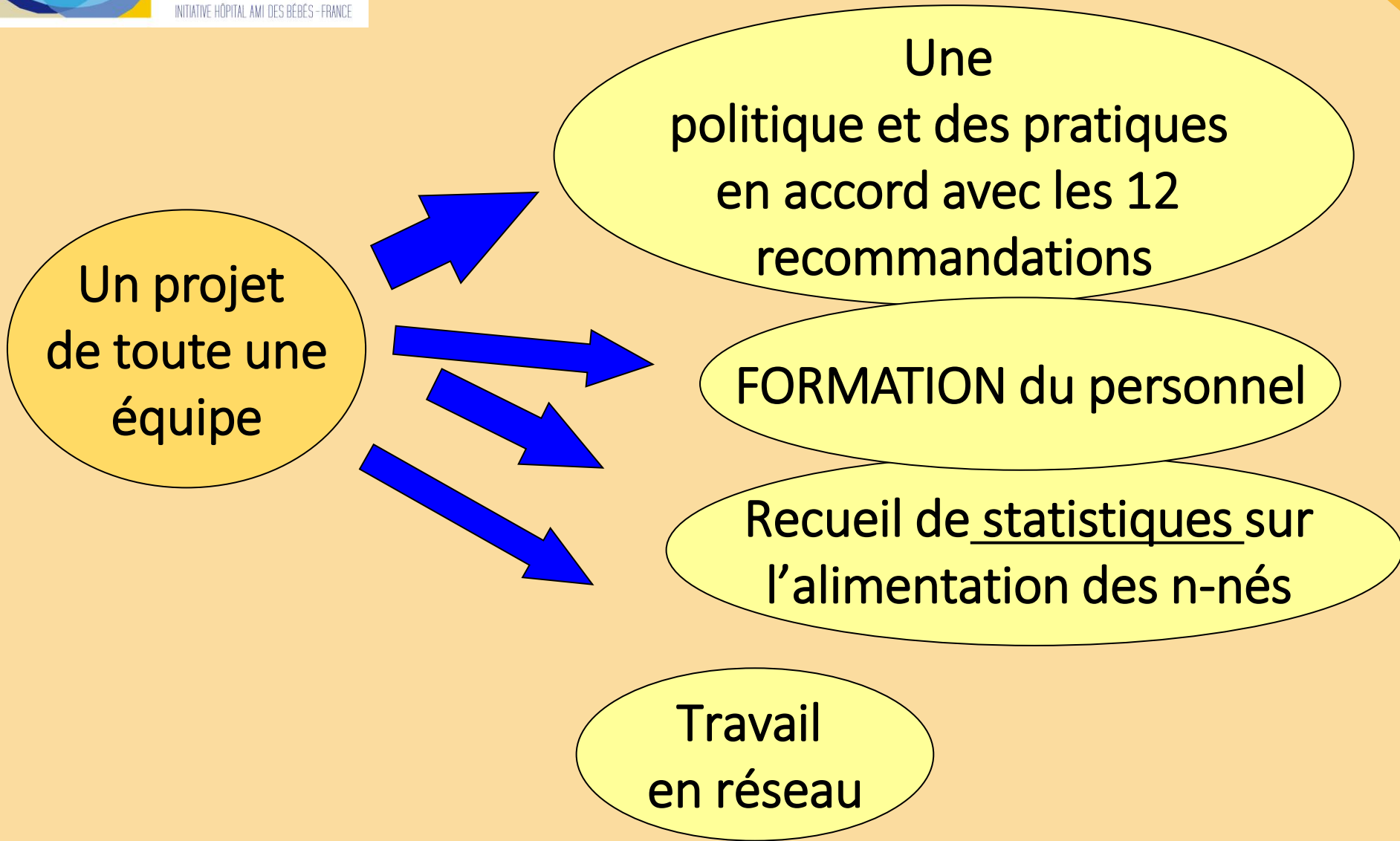
RAPPORT HERCBERG 2013

PNNS 2019-2023

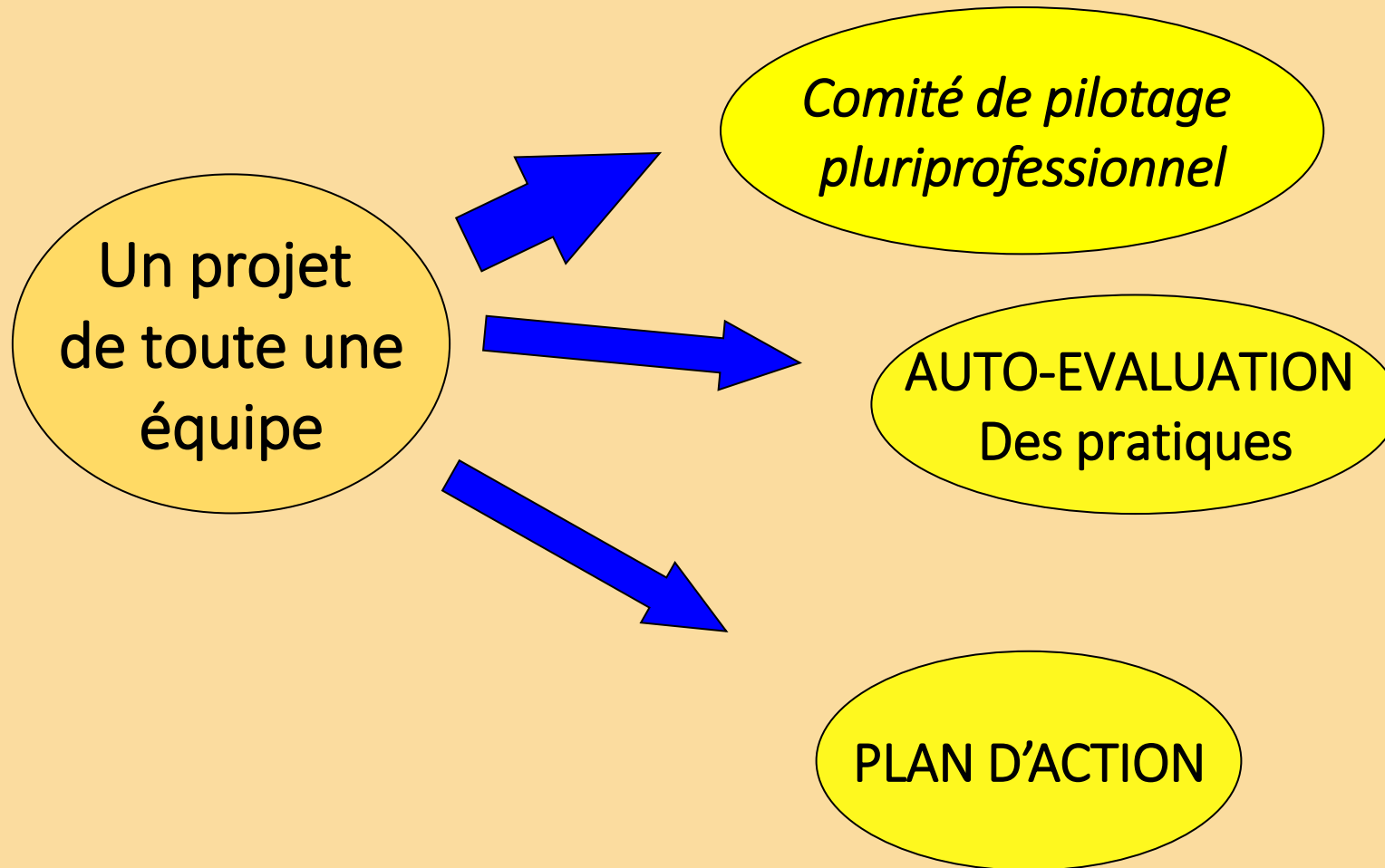


Pour une **Politique nationale
nutrition santé**
en France
PNNS 2017-2021

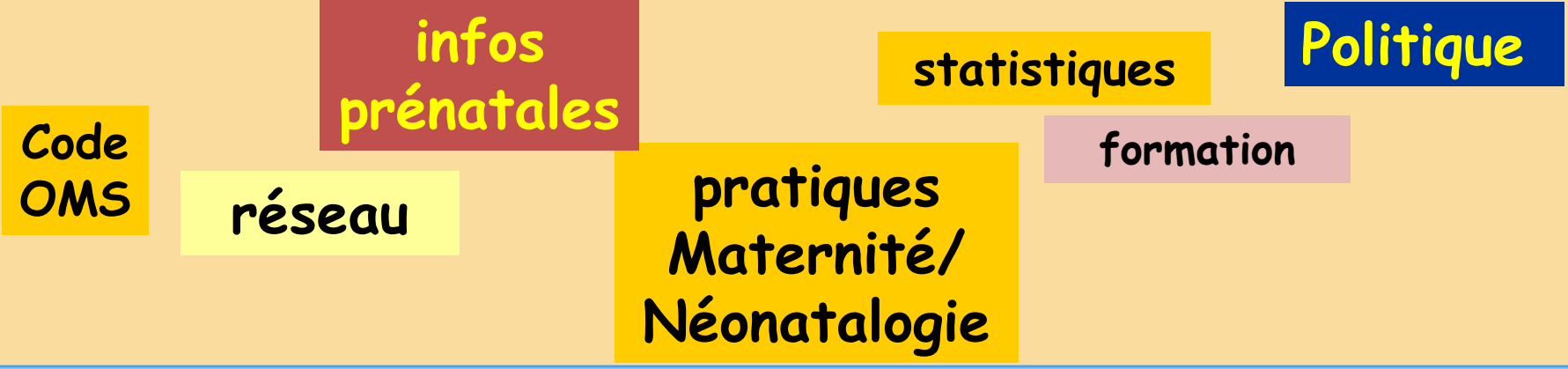
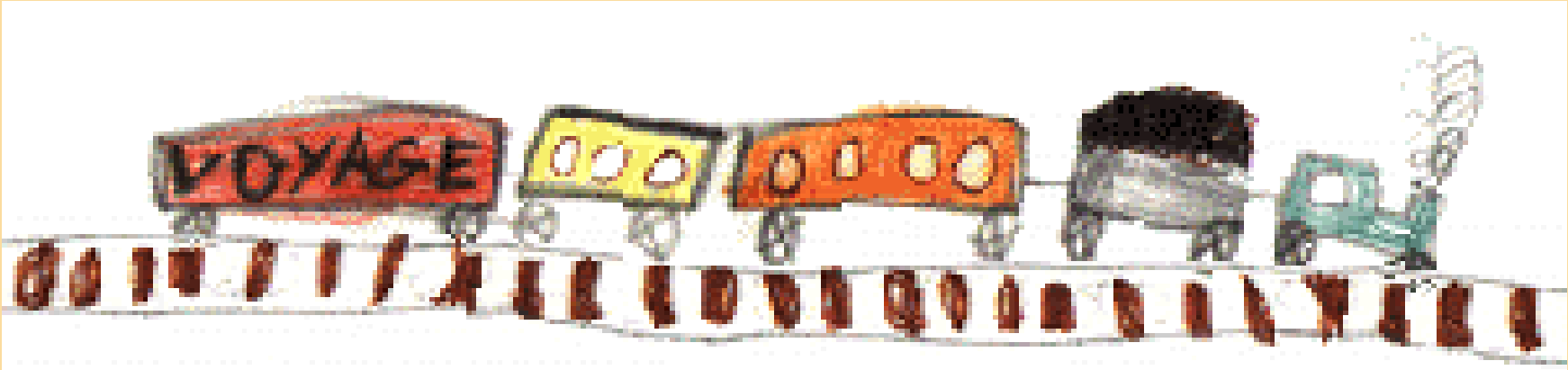
IHAB : Les axes de travail



IHAB : Les moyens



Le voyage vers le label... ... à chacun son rythme



Formation et statistiques dès le départ
Mise en place des recommandations dans un ordre libre



1 document clé pour comprendre la démarche IHAB

téléchargeable sur <https://www.i-hab.fr/outils/pour-demarrer-la-demarche-ihab/auto-evaluation/>

AUTOEVALUATION



Des questions concernant :

- L'information et le soutien à l'allaitement maternel
- L'accueil et l'accompagnement de tous les nouveau-nés (allaités ou non) et de leurs parents
- Le respect des besoins de la mère et du bébé pendant le travail et l'accouchement
- Le respect du Code OMS



permettent aux équipes d'évaluer dans quelle mesure leurs pratiques suivent les 12 recommandations IHAB.

Pour chaque recommandation :

Des questions

Et les critères qui sont à valider pour l'évaluation.



Certaines questions de l'auto-évaluation ont été ajoutées pour cibler « l'état d'esprit de bientraitance » à acquérir.

Elles ne se réfèrent pas toutes à des critères à valider.

Auto-évaluation

Les critères relatifs aux nouveau-nés prématurés et/ou malades sont applicables aux services de maternité et de néonatalogie.

L'icône ne concerne que la néonatalogie.



Utiliser ce formulaire régulièrement permet de suivre l'évolution des pratiques du service et d'adapter le PLAN D'ACTION.

Les critères du label

Sont présentés dans un encadré à la suite des questions d'auto-évaluation, pour chacune des douze recommandations.

L'évaluation porte sur ces CRITERES, à remplir pour l'obtention du label.





IHAB
INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS - FRANCE

Déclaration de mise en route vers le label

Corrélée à l'adhésion à IHAB France

Téléchargeable sur <https://www.i-hab.fr/outils/pour-demarrer-la-demarche-ihab/dmr-declaration-de-mise-en-route/>

Possible quel que soit le stade d'avancement dans le projet de labellisation. Permet un soutien par IHAB France.

Déclaration de mise en route vers le label "Ami des bébés"

LEVAL TOUÏE
AMI DES BÉBÉS

ÉTABLISSEMENT / LA COORDONNÉE (PRÉCISER NOM ET COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT, NUMÉRO DE SIRET, NOM DIRECTEUR ET MAIL DIRECTEUR)
PRÉCISER SI L'ENGAGEMENT CONCERNE ÉGALEMENT UN SERVICE DE NEONATOLOGIE

AJOUTER COORDONNÉES COMPLÈTES, NOM ET ADRESSE MAIL DE LA PERSONNE CONTACT POUR LA MATERNITÉ

POUR LA NEONATOLOGIE

Je déclare me mettre en route vers le label « Ami des Bébé », s'engage à favoriser l'accueil et l'accompagnement des nouveaux-nés et de leur famille, et à soutenir l'allaitement maternel, en mettant en place les 12 recommandations de l'OMS et de l'UNICEF.

Tous les outils nécessaires et utiles à la mise en place du projet IHAB sont élaborés et mis à disposition **gratuitement**, par IHAB France sur le site internet (www.i-hab.fr). L'inscription de la participation financière aux frais d'évaluation est disponible sur notre site internet (tablet à compléter tous les 4 ans).

La signature de cette déclaration et le versement de la cotisation ont valeur d'adhésion à IHAB France. Cela permet à l'équipe de :

- bénéficier d'un soutien téléphonique par un référent IHAB tout au long de la démarche de labellisation
- bénéficier des conseils et de l'accompagnement des coordinatrices IHAB
- accéder à l'enquête adhésions (échanges d'outils et d'expériences entre équipes) notre site internet
- être informée en priorité des formations proposées par IHAB France et de bénéficier d'un tarif subventionné
- être invitée à l'Assemblée Générale de IHAB France avec une voix consultative

Le montant de l'adhésion par la personne morale est de sept cents euros (700€) par an et vaut pour l'année civile en cours (adhésion à renouveler chaque année pendant en démarche IHAB). Ce règlement doit être fait par l'établissement concerné. IHAB France n'accepte aucun règlement venant d'associations de service. A réception de la déclaration de mise en route « Vous recevrez une demande d'adhésion pour que vous puissiez procéder au paiement.

Déclaration agréée le _____

Le Directeur de l'établissement	Le Chef de service de maternité/ Le Chef de Pôle	Le cadre de maternité/ Le cadre de néonatalogie	Le cadre de néonatalogie	Le cadre de néonatalogie
---------------------------------	--	---	--------------------------	--------------------------

Site internet : www.i-hab.fr
Association loi 1901
Boulevard d'Alsace 63000 Riom
N° SIRET : 815 705 688 000 34
Code APE : 8899 Z
Département de Somme
Emplois sous le N° 73 33 06613 33
au sein du PRIME de la région Aquitaine

Copie à envoyer à IHAB France
Marie-Anne DELMAS
2 rue Albert Cochet, Es C - 78000 Rueil
administratif@i-hab.fr
Nous acceptons que notre nom soit communiqué aux établissements ayant fait la même déclaration : oui non
Version juillet 2009



Soutien tout au long de la démarche IHAB

Dès la déclaration de mise en route vers le label :

- entretiens téléphoniques avec un référent (2 à 3/an)
- formations spécifiques sur l'IHAB (à des tarifs préférentiels) réservées aux équipes en démarche, à Paris, sur 2j consécutifs (mars, juin et octobre) programme et dates sur [https://www.i-hab.fr/outils/ecrits-et-
formations/formations-organisees-par-ihab/](https://www.i-hab.fr/outils/ecrits-et-formations/formations-organisees-par-ihab/)
- accès au Espace adhérents du site internet (échange d'informations, outils et expériences)



Sur 3 à 5 jours

Permet d'attester que les critères IHAB (décrits dans le formulaire d'auto-évaluation) sont remplis pour **les 12 recommandations**.

- Connaissances et pratiques des professionnels
- Qualité des informations restituées par les mères
- Qualité de l'accompagnement



- Etude des documents écrits
- Entretiens avec
 - les responsables du projet
 - les Directeurs
 - le personnel soignant
 - le personnel non soignant
 - les mères et les femmes enceintes
- Observation dans les services avec les équipes de jour et de nuit

Attribution du label IHAB

➤ Rapport pour le Comité d'attribution du label :

19 membres, représentants de Sociétés savantes, de toutes professions de la périnatalité et des associations de soutien entre mères

➤ Cérémonie annuelle de Remise des labels

➤ Attribué pour 4 ans



Comité d'Attribution du label IHAB

Association Française des Consultants en lactation (AFCL)

Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA)

Association Nationale des Auxiliaires Puéricultrices (ANAP)

Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Étudiantes (ANPDE)

Association Nationale des Sages-Femmes Coordinatrices (ANSFC)

Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL)

Club des Anesthésistes réanimateurs en Obstétrique (CARO)

Collège National des Gynécologues Obstétriciens (CNGOF)

Collège National des Sages-Femmes (CNSF)

Comité Français pour l'UNICEF

Coordination Française pour l'Allaitement Maternel (CoFAM)

Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP)

La Leche League France

Société Française de Médecine Périnatale (SFMP)

Société Française de Néonatalogie (SFN)

Société Française de Pédiatrie (SFP)

Solidarilait National

Président IHAB France

Professionnel d'une maternité labellisée IHAB

Référent scientifique IHAB



SUIVI ANNUEL : maintenir la qualité

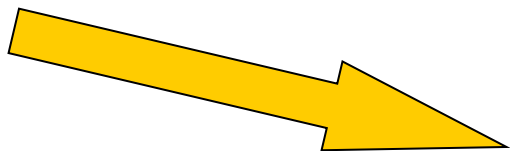
Enquête auprès des mères

Formations des soignants
à poursuivre

Respect
des 12 recommandations



Suivi des
Statistiques d'alimentation



Réévaluation tous les 4 ans



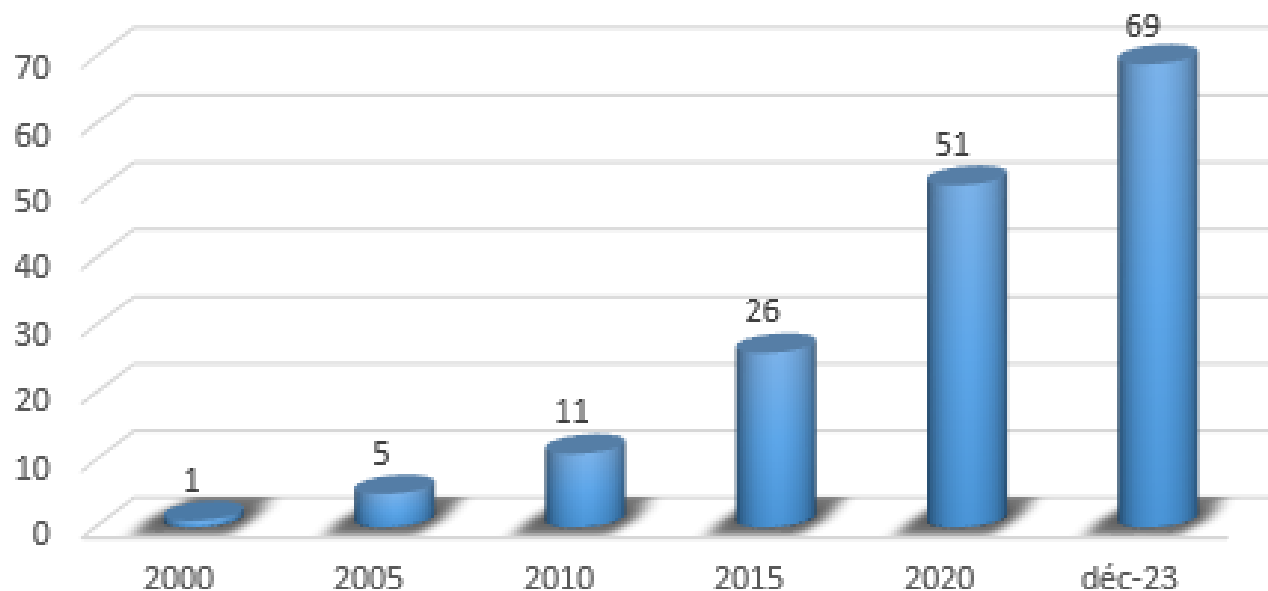
IHAB dans le monde en 2023

- + de 22 000 Hôpitaux labellisés
- Env. 800 en Europe, dont des CHU
- En France:
69 services «amis des bébés » dont deux CHU
Une quarantaine en démarche vers le label



État des lieux en France fin 2023

Evolution du nombre de maternités labellisées



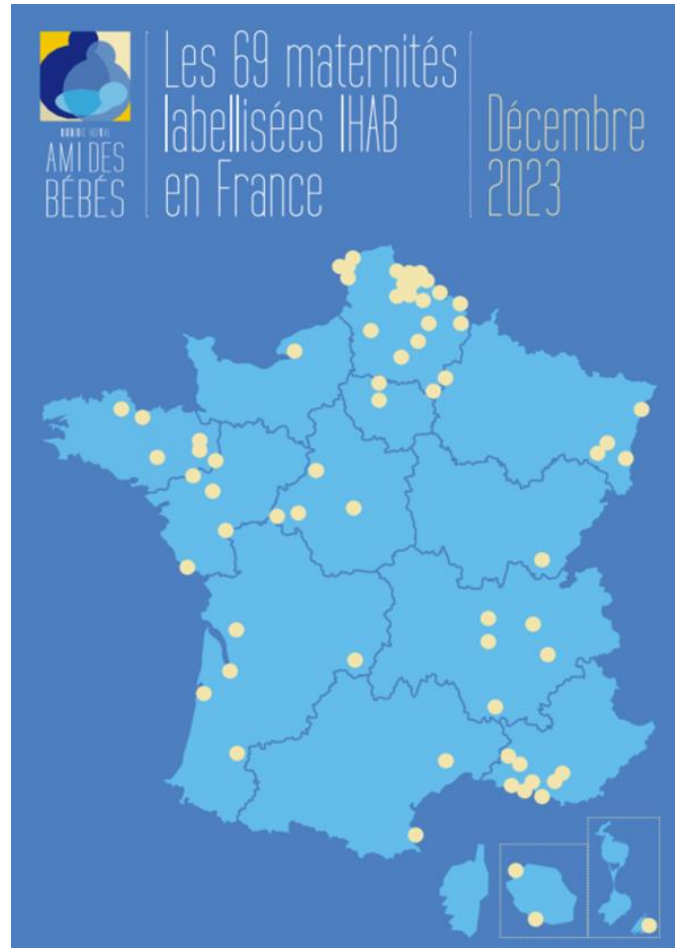


IHAB
INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS - FRANCE

**97358 naissances/an
(14 % des naissances)**

**69 maternités
labellisées IHAB**

**1 naissance
sur 5 a lieu
dans un
établissement
labellisé IHAB
ou en
démarche**



La France compte 69 maternités IHAB, ce qui représente environ 13,4% des naissances.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Hôpital privé NATECIA, Lyon* [H, M] 2023
- Clinique Belledonne, Grenoble [M, S] 2015, 2019
- CH Firminy [M] 2020
- CH Montélimar* [M, S] 2021
- CHU Grenoble Alpes site de Voiron [M, S] 2022

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

- Hôpitaux du Jura, Lons le Saunier* [M, S] 2000, 2004, 2008, 2012, 2017, 2022

BRETAGNE

- CH Saint-Brieuc* [M, S] 2015, 2019, 2023
- CH Plouémal* [M] 2011, 2016, 2020
- Clinique St Grégoire, Rennes [M, S] 2017, 2021
- Clinique de la Sagesse, Rennes [M, S] 2016, 2021
- CH Vitré* [M] 2013, 2017, 2021
- CH Guingamp [M] 2019

CENTRE-VAL DE LOIRE

- Clinique du St Cœur, Vendôme [M] 2017, 2022
- CH du Chinoisais, Châteauneuf [M] 2011, 2015, 2019, 2023
- Pôle Santé Léonard de Vinci, Chambéry-les-Tours* [M, S] 2015, 2023
- CH Romarantin-Lantheuil [M] 2020

GRAND-EST

- Clinique Rhena, Strasbourg* [M] 2008, 2013, 2019, 2022
- CH Saint Dié des Vosges [M] 2017, 2021
- Hôpital privé Albert Schweitzer, Colmar* [M] 2021
- CH Auban-Moët d'Épernay [M] 2021
- Groupe Hospitalier de Sélestat* Obernai [M] 2022

HAUTS-DE-FRANCE

- CHU Lille* [M, S, P] 2015, 2019, 2023
- GHIC - St Vincent de Paul, Lille* [M, S] 2014, 2016, 2022
- CH Hazebrouck [M] 2016, 2020
- CH Gustave Dron, Tourcoing [M, S] 2010, 2014, 2016, 2022
- CH Roubaix [M, S, P] 2009, 2013, 2016, 2022
- CH Valenciennes [M, S] 2011, 2015, 2019, 2023
- CH Fourmies [M] 2018, 2022
- CH Cambrai [M] 2009, 2013, 2017, 2021
- CH Château-Thierry [M] 2015, 2020
- Hôpital Privé Villeneuve d'Ascq [M] 2018, 2022

ILE-DE-FRANCE

- Les Bluets, Hôpital Pierre Roguët, Paris* [M] 2008, 2013, 2019
- Hôpital NOVO, site de Beaumont-sur-Oise [M] 2023

NOUVELLE-AQUITAINE

- CH Tulle [M] 2017, 2021
- Hôpitaux du Grand Cognac [M] 2003, 2007, 2011, 2015, 2019, 2023
- CH Arcachon [M] 2007, 2011, 2015, 2019, 2023
- Clinique Bordeaux Rive Droite* [M] 2016, 2021
- CH Mont de Marsan [M] 2006, 2010, 2014, 2020

OCCITANIE

- CH Emile Borel, Saint-Atrix [M] 2006, 2010, 2014, 2018, 2022
- Polyclinique Saint Côme, Compiègne [M] 2018, 2023
- CH Arras* [M, S] 2016, 2022
- CH Maubeuge [M, S] 2019, 2023
- Hôpital Privé Le Bois, Lille* [M] 2019, 2023
- Clinique Victor Pauchet, Amiens [M, S] 2019, 2023

- CH Armentières [M, S] 2020
- CH Saint Quentin [M] 2020
- CMCO Boulogne sur Mer* [M] 2020
- Groupe Hospitalier Sarcin-Carvin [M, S] 2021
- CH Dunkerque [M, S] 2021
- CH de Chauny [M] 2022
- CH de Boulogne-sur-Mer* [M, S] 2022

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- CH du Dr Jean Eric Techer de Calais [M, S] 2023
- CH de Digne-les-Bains* [M] 2023
- CH Louis Raffalli de Manosque* [M] 2023
- CH de La Ciotat* [M] 2011, 2015, 2019, 2023
- Hôpital privé Saint-Joseph, Marseille [M, S] 2020
- CHC Aix - Pertuis* [M] 2020
- CH Edmond Garcin d'Aubagne* [M] 2022
- Clinique de l'Étoile - Maternité Catholique de Provence, Aix en Provence* [M, S] 2022

ILE-DE-FRANCE

- CH de la Réunion CHOR, Saint Paul 2012, 2014, 2021
- CHU Site Sud, Saint Pierre* [M] 2021
- CH François Dunan de Saint-Pierre et Miquelon [M] 2022

GRAND COM

- Île de la Réunion CHOR, Saint Paul 2012, 2014, 2021
- CHU Site Sud, Saint Pierre* [M] 2021
- CH François Dunan de Saint-Pierre et Miquelon [M] 2022

NOUVELLE-AQUITAINE

- CH Tulle [M] 2017, 2021
- Hôpitaux du Grand Cognac [M] 2003, 2007, 2011, 2015, 2019, 2023
- CH Arcachon [M] 2007, 2011, 2015, 2019, 2023
- Clinique Bordeaux Rive Droite* [M] 2016, 2021
- CH Mont de Marsan [M] 2006, 2010, 2014, 2020

OCCITANIE

- CH Emile Borel, Saint-Atrix [M] 2006, 2010, 2014, 2018, 2022
- Polyclinique Saint Côme, Compiègne [M] 2018, 2023
- CH Arras* [M, S] 2016, 2022
- CH Maubeuge [M, S] 2019, 2023
- Hôpital Privé Le Bois, Lille* [M] 2019, 2023
- Clinique Victor Pauchet, Amiens [M, S] 2019, 2023

M = Maternité R = Néonataloge P = service de Pédiatrie associé
* pour les villes amies des enfants

Le programme IHAB est soutenu par unicef pour chaque enfant

Association d'intérêt général qui coordonne le programme Ami des Bébéés en France

➤ Conseil d'administration : Pr Damien SUBTIL, Pr Francis PUECH, Pr Dominique TURCK, Dr Gisèle GREMMO-FEGER, Pr Jacques SCHMITZ, Dr Sylvaine ROUSSEAU, Dr Claire LAURENT, Dr Brigitte GUIONNET

➤ Membres actifs

➤ Évaluateurs

➤ Coordination



Disponible pour vous guider à chaque étape :

- Avant de vous lancer
- Pendant toute la démarche de labellisation
- Lors de l'évaluation
- Et après :
 - Suivi annuel
 - Réévaluation



- *Directrice générale*
Mme Kristina LÖFGREN kristina.lofgren@i-hab.fr
- *Directrice administrative et financière*
Mme Marie-Anne DELMAS administration@i-hab.fr
- *Coordinatrice médicale*
Dr Caroline FRANCOIS caroline.francois@i-hab.fr
- *Coordinatrice des équipes en démarche*
Mme Maud CHOPIN maud.chopin@i-hab.fr
- *Coordinatrice des évaluations et réévaluations*
Mme Florence SCHENK florence.schenck@i-hab.fr

- *Coordinatrices du suivi des équipes labellisées*
Mme Dorothee LOHSE et Dr Louise LEBLANC
dorothee.lohse@i-hab.fr et louise.leblanc@i-hab.fr
- *Coordinatrices IHAB*
Dr Béatrice MESTDAGH beatrice.mestdagh@i-hab.fr
Mme Jocelina MILLUY jocelina.milluy@i-hab.fr
Mme Brigitte PROVENZANO brigitte.provenzano@i-hab.fr
- *Assistante administrative*
Mme Joelle KOTELON joelle.kotelon@i-hab.fr
- *Référente IHAB France*
Dr Claire LAURENT drlaurent@i-hab.fr

Nyqvist KH, Maastrup R, Hansen MN, Haggkist AP, Hannula L, Ezeonodo A, Kylberg E, Frandsen AL, Haiek LN. Neo-BFHI : the Baby-friendly Hospital Initiative for Neonatal Wards. Core document with recommended standards and criteria. Nordic and Quebec Working Group; 2015.

<http://www.ilca.org/files/resources/Neo-BFHI-Core-document-2015-Edition.pdf>

UNICEF, WHO. Baby-Friendly hospital Initiative, revised, updated and expanded for integrated care. Section 1 à 4. 2009

http://www.unicef.org/nutrition/files/BFHI_2009_s4.pdf

Entwistle FM (2013) *The evidence and rationale for the UNICEF UK Baby Friendly Initiative standards*. UNICEF UK.

National Institute for Health and Clinical Excellence. Routine postnatal care of women and their babies. London: NICE; 2006.

<http://www.nice.org.uk/nicemedia/pdf/CG37NICEguideline.pdf>

HAS. Favoriser l'allaitement maternel : Processus-évaluation. HAS juin 2006. www.has-sante.fr

OMS. Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. OMS 1981



Références

- BFHI Congress Report 24-26 oct 2016, WHO, Geneva

https://amis-des-bebes.fr/pdf/documents-ihab/2016_bfhi_congress_report.pdf

- Implementation guidance : protecting, promoting and supporting breastfeeding in facilities providing maternity and newborn services, the

revised <http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/>

IMPLEMENTATION GUIDANCE

Protecting, promoting and supporting Breastfeeding in facilities providing maternity and newborn services: the revised BABY-FRIENDLY HOSPITAL INITIATIVE



2018





INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES
BÉBÉS

**Vous trouverez des informations
complémentaires et documents à
télécharger sur le site**

<http://www.i-hab.fr>

MERCI